

Paris, le 18 septembre 2013

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## DEMANDE DE RECTIFICATIF

*A la suite des amalgames et contre-sens parus ce mardi 17 septembre à l'occasion de l'audience demandée par la RIVP à l'encontre de Virginie et Bruno Tellenne.*

A la veille du procès en expulsion dont fait l'objet la famille Tellenne, Virginie Tellenne, alias Frigide Barjot, a été sollicitée ce mardi 17 septembre par de nombreux médias afin de s'exprimer sur cette procédure à fins d'expulsion. L'un d'entre eux, le site d'information *20Minutes.fr*, a publié hier midi un article titré « *Menacée d'expulsion, Frigide Barjot va lancer un appel aux dons* » qui a suscité nombre de reprises par ses confrères.

Les sites *Les Z'Amis de Frigide Barjot* et *l'Avenir pour Tous*, émetteurs chacun d'un appel aux dons évoqués dans cet article, tiennent à préciser que **ces appels sont sans aucun lien avec l'affaire judiciaire en cours ce 18 septembre qui ne concerne qu'un aspect privé de la vie de Virginie Tellenne, alias Frigide Barjot, et de sa famille.**

L'association des *Z'Amis de Frigide Barjot* a été déposée le 15 juin 2013 et le site a été ouvert le 3 septembre dernier, date depuis laquelle elle reçoit adhésions et dons. Quant à *l'Avenir pour Tous*, le site a été ouvert le 24 juin dernier et l'appel aux dons a été lancé le 27 août dernier.

Ces deux associations complémentaires sont les deux seuls moyens aujourd'hui de concourir à la poursuite par Frigide Barjot du mouvement pour le mariage homme/femme et le respect des couples homosexuels.

- Dans *l'Avenir pour Tous*, par la promotion de l'abrogation sélective de la loi Taubira (inscription du mariage dans la constitution et vote de l'union civile au Parlement)
- Dans l'association des *Z'Amis de Frigide Barjot* par la garantie des conditions d'indépendance financière et de liberté d'expression de Frigide Barjot, indépendamment des opinions politiques des donateurs. Son principe est simple, et se résume par la phrase de Voltaire : « *Je ne suis pas d'accord avec vos idées, mais je me battrais jusqu'à la mort pour que vous puissiez les exprimer* ». Le caractère exceptionnel et inédit du mouvement social et « pol-éthique » implique que désormais toute son activité n'ait d'autre fin que de défendre et relayer médiatiquement la restauration du mariage HF et de la filiation, ainsi que toutes les actions périphériques qui y seront liées, comme l'ont demandé des millions de citoyens français descendus à son appel dans la rue de novembre à mai 2013, et dont elle est le leader naturel.

Frigide Barjot conteste ainsi formellement **les insinuations lui prêtant de supposées intentions d'enrichissement personnel.**

Compte tenu de l'emballage médiatique de ce mardi 17 septembre, Frigide Barjot et Basile de Koch tiennent à laisser la justice rendre sa décision en toute sérénité.

Afin de faire cesser tout amalgame **seul Basile de Koch (06 60 66 77 47) répondra aux éventuelles demandes des journalistes sur le procès intenté contre le couple par la RIVP.**

---

L'association des Z'Amis de Frigide Barjot a pour vocation d'assurer par voies de dons des moyens de subsistance décents et réguliers à Frigide Barjot afin d'assurer ainsi sa liberté d'expression et une réelle indépendance vis-à-vis de toute sorte de pouvoirs dans le débat public.

**Contact Amis de Frigide Barjot**

Jean-Baptiste Dubreuil  
contact@amisdefrigidebarjot.fr  
06 59 05 29 33

**Contact L'Avenir pour Tous**

Frigide Barjot  
frigide@noos.fr  
06 09 62 00 31

**Contact Affaire RIVP-Tellenne**

Basile de Koch  
basile@jalons.fr  
06 60 66 77 47